



MAL INFORME SUR LE PASSAGE DU PERMIS MOTO

Par **BOUGEARD**, le **02/08/2017** à **10:47**

Bonjour,

Mon fils à passé son permis de conduire moto, il s'est acheté une moto avant d'avoir le permis.

En s'inscrivant l'auto école ne lui à pas précisée qu'il passait le permis A1, il l'a découvert en allant chercher son permis à la préfecture.

N'est ce pas scandaleux de faire passer de le permis a des jeunes sans même les informer ?

Surtout qu'il a payer cher.

A ton un recours ?

Merci de votre retour.

MME BOUGEARD

Par **Visiteur**, le **02/08/2017** à **11:12**

Bonjour,

l'auto-école me semble avoir des tords mais votre fils ne s'est pas beaucoup intéressé à la question non plus ? Le A1 est pour les 125, il a donc du apprendre sur une 125 ? Cela ne l'a pas choqué ?